

Lyon, 20 mars 2017

Signature du Pacte métropolitain d'innovation de la Métropole de Lyon

Ce lundi 20 mars 2017, Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon, et Philippe Blanquefort, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts ont signé ce jour le pacte métropolitain d'innovation de la Métropole de Lyon.

Pour rappel, le Pacte État Métropoles signé le 6 juillet dernier par le Premier Ministre et les Présidents des 15 métropoles françaises a constitué une nouvelle étape de la réforme territoriale. Il visait trois objectifs :

- permettre aux métropoles d'affronter la concurrence entre métropoles mondiales ;
- favoriser leur rôle de locomotive de l'économie nationale ;
- donner aux métropoles les moyens de répondre aux besoins de leur population.

Doté d'une enveloppe de 150 millions d'euros (via le Fonds de Soutien à l'Investissement Local), ce pacte devait faire l'objet d'un document contractuel pour chacune des métropoles courant 2017.

Fruit d'un travail partenarial entre l'Etat et la Métropole de Lyon, le Pacte Métropolitain d'innovation de la Métropole de Lyon concerne 11 projets d'innovation et représente une enveloppe de 12,9 millions d'euros. Ces projets sont regroupés en trois volets :

- des projets liés à la ville intelligente et aux mobilités :
 - o transformation de l'autoroute A6/A7 ;
 - o projet d'anneau des sciences ;
 - o projets numériques : Big Data, Neda, Institut Smart Grids...
- des projets liés à la transition énergétique et à l'environnement :
 - o accompagnement des acteurs économiques sur la Vallée de la Chimie, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques ;
 - o réhabilitation très performante du logement social
- des projets liés à l'excellence économique et rayonnement
 - o la cité de la gastronomie ;
 - o projets d'équipement de recherche, comme Neurocampus, Axel One Campus, etc ...

Dans la pratique, deux signatures ont été réalisées ce jour :

- la signature du Pacte entre la Métropole de Lyon et le Ministère de l'aménagement ;
- la signature d'une lettre d'intention entre la Caisse des Dépôts et la Métropole de Lyon, précisant les conditions dans lesquelles la Caisse des Dépôts entend apporter son concours financier et rappelant l'ambition commune de finaliser un protocole de partenariat.

« A travers ce pacte, l'Etat reconnaît notre capacité d'innovation, d'expérimentation, et le rôle de la Métropole de Lyon comme locomotive et moteur de croissance de son territoire », a déclaré ce jour Gérard Collomb.